



59270 BAILLEUL

Fondée en 1852

CARNAVAL DE BAILLEUL 2015 CONCOURS D’AFFICHE

REGLEMENT

Le concours est ouvert à toutes personnes sans condition d’âge ou de domicile.

Celui-ci se déroule du 1^{er} mars 2013 au 17 Novembre 2013 inclus

Les œuvres doivent être déposées au siège de la Ste Philanthropique, Café « Le SULKY » 65 Rue d’Ypres 59270 BAILLEUL pour le 17 Novembre 2013.

Les œuvres réalisées doivent comporter les mentions obligatoires suivantes :

- **Carnaval de Bailleul**
- **Société Philanthropique**
- **Les dates : 13 – 14 – 15 – 16 et Mardi Gras 17 FEVRIER 2015**
- **Le nom de l’auteur n’apparaîtra pas ou sera masqué sur l’œuvre**
- **Au dos de l’œuvre, dans une enveloppe fermée :**
 - **Nom**
 - **Prénom**
 - **Adresse et coordonnées complètes de l’auteur.**
 - **Le présent règlement daté et signé avec la mention « Lu et approuvé »**

Seront exclues du concours, toutes personnes n’ayant pas respectées ces mentions obligatoires.

- **Les Dimensions souhaitées : 50 x 60 cm**

La participation au concours, implique l’acceptation par l’auteur des règles suivantes :

- **La reproduction des œuvres à titre privé est interdite**
- **La vente et/ou l’utilisation de reproduction totale ou partielle, de quelque manière que ce soit est interdite.**
- **Ces actions étant réservées à la Ste Philanthropique qui devient propriétaire exclusif de l’œuvre.**
- **La Sté Philanthropique obtient du lauréat par le simple fait de concourir son accord pour les droits de cession à la Sté Philanthropique.**
- **Les œuvres seront restituées à leurs auteurs dans le mois qui suivra le Carnaval 2015, elles pourront toutefois faire l’objet d’une exposition.**
- **Le vainqueur du concours ne pourra pas représenter une nouvelle œuvre pour le concours de l’année suivante.**
- **Le choix de l’œuvre gagnante est réalisé par la Ste Philanthropique organisatrice du concours et sous sa seule responsabilité.**
- **Le choix est fait de manière anonyme. (D’où l’importance de l’enveloppe fermée au dos de l’œuvre.)**
- **L’œuvre gagnante sera dévoilée sur grand écran lors de la rentrée du géant Gargantua le Mardi Gras 2014.**
- **Le lauréat du concours se verra gratifié pour l’œuvre réalisée et valorisé lors des actions de communication de la ste Philanthropique. (Affiches, cartes postales...)**

A VOS PINCEAUX ET BONNE CHANCE.....LA SOCIETE PHILANTHROPIQUE BAILLEUL. (Ind 1 - 15/02/13)

Date et Signature. Avec la mention « Lu et approuvé »